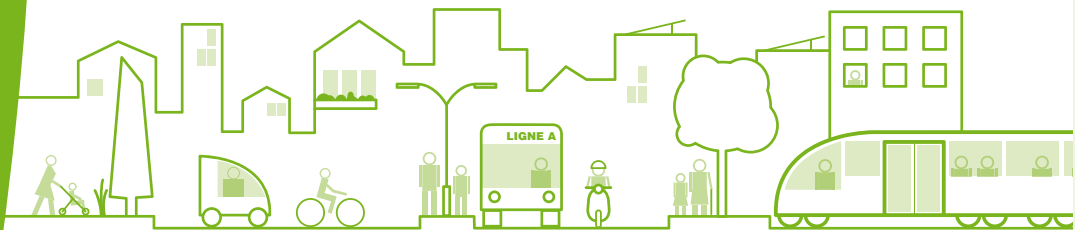


Certu



Promouvoir une ville durable



Les Entretiens du Certu

*en partenariat avec le Centre National
de la Fonction Publique Territoriale*

La ville durable stratégies, méthodes et savoir-faire :

*Pour quels besoins ?
Pour répondre à quelles attentes ?*

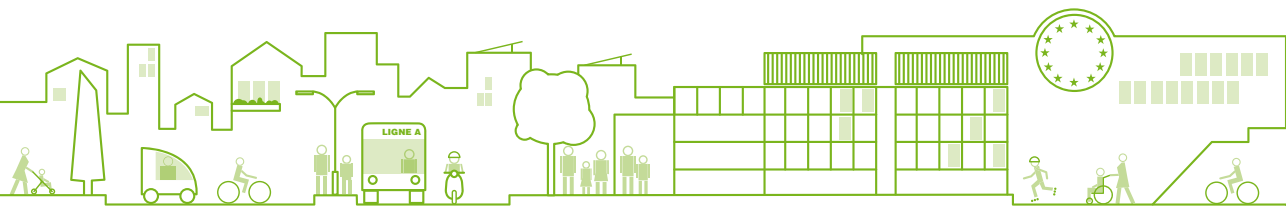
**2 & 3 février 2010
Centre de congrès
Cité internationale de Lyon**



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

www.developpement-durable.gouv.fr





Pourquoi les Entretiens du Certu ?

Le Certu travaille pour l'ensemble des acteurs qui agissent sur les villes et les territoires urbains, et pour le bien-être de ses bénéficiaires finaux que sont leurs usagers. Les Entretiens ont pour vocation de placer le Certu en position d'écoute de tous ces utilisateurs.

En ce début du XXI^e siècle, nous vivons dans des espaces urbains d'une extrême complexité, tant organisationnelle que sociale. Cependant, de cette complexité naît toute leur richesse et leur dynamisme.

Nul aujourd'hui ne peut prétendre, seul, proposer la bonne solution ; au contraire, les choix participent d'ajustements progressifs et concertés au sein de la pluralité des acteurs.

Nous ne sommes plus dans un monde où les « sachants » dictent leurs certitudes ; nous sommes dorénavant dans la société apprenante, où chacun apporte sa contribution à l'édifice du savoir.

« Le Certu à l'écoute », tel sera le maître-mot de ces premiers Entretiens du Certu ; nous vous invitons à vous y exprimer.

André Rossinot

*Président du Comité d'Orientation du Certu,
Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy, Maire de Nancy,
Secrétaire Général de l'Association des Maires de Grandes Villes de France*

Retrouvez toutes les informations sur :
www.lesentretiensducertu.fr

Contact

lesentretiensducertu@developpement-durable.gouv.fr

Programme des Entretiens du Certu

■ La scéance plénière d'ouverture

La première plénière a pour vocation de restituer le développement durable dans son contexte général, économique, social, environnemental et politique. Deux scientifiques feront le point de l'état des connaissances actuelles et examineront de façon prospective des évolutions probables.

Ensuite, la plénière mettra en perspective les politiques publiques à travers les grandes politiques initiées par l'État.

Les Directeurs généraux du ministère évoqueront le large éventail des politiques en faveur du développement durable.

■ Les ateliers

Les ateliers ont été élaborés de manière partenariale avec les instances ou les organismes qui coopèrent régulièrement avec le Certu pour l'élaboration des savoir-faire ou pour la diffusion des connaissances sur les techniques urbaines.

La plupart de ces partenaires sont associés au Certu en siégeant à son Comité d'orientation. Les sujets choisis pour les ateliers découlent des problématiques qui s'expriment au sein des collectivités et autres aménageurs ou telles qu'elles s'imposent aux différents professionnels du terrain.

Les tribunes de ces ateliers ont été volontairement réduites afin de laisser une large place aux débats et aux échanges avec les participants.

Les ateliers du mardi après-midi dureront 3 heures ; ceux du mercredi matin 2 heures.

■ La synthèse des ateliers

Il n'y aura pas à proprement parler de synthèse des ateliers. Trois experts scientifiques seront chargés de dégager les points forts des discussions engagées dans les 12 ateliers.

Les points saillants des ateliers, qu'ils auront mis en évidence, serviront ainsi à lancer les débats de la séance plénière finale.

■ La séance plénière de clôture

Des représentants des élus, des aménageurs, des usagers exprimeront leurs points de vues et leurs attentes vis-à-vis des différentes problématiques du développement durable et de leur implications opérationnelles. Le CNFPT, partenaire privilégié pour la diffusion de la connaissance, témoignera de ses réflexions pour l'essaimage des savoirs techniques.

Pour chacun, le développement durable est un enjeu qui se décline avec pragmatisme dans ses différentes dimensions écologiques, sociales et économiques.

Cette plénière sera aussi une opportunité pour réfléchir à la gouvernance du Certu afin d'améliorer son écoute des besoins et mieux intégrer dans ses orientations les préoccupations de l'ensemble des acteurs du développement de la ville.

Les Entretiens du Certu

9h30 - 10h00 Ouverture



Accueil : **Gérard Collomb***, Maire de Lyon, Président du Grand Lyon



Ouverture : **André Rossinot**, Président du Comité d'Orientation du Certu



Introduction : **Michèle Pappalardo**, Commissaire Générale au Développement durable

10h00 - 12h00 Plénière d'ouverture

L'action pour une ville durable : perspectives et enjeux

Quels enjeux de développement pour une ville durable ?

De quelles marges de manœuvre dispose-t-on ?

Dans quel contexte économique, social et environnemental doivent s'inscrire aujourd'hui les actions pour le développement durable ?

Table ronde*

DGITM
Daniel Bursaux
Directeur général



CGEDD
Claude Martinand
Vice-Président

DGALN
Jean-Marc Michel
Directeur général



DSCR
Michèle Merli
Déléguée Interministérielle
à la Sécurité Routière

CGDD
Jacques Theys
Chef de la Mission Prospective



DGEC
Pierre-Franck Chevet
Directeur général

Francis Beaucire
Professeur Université Paris 1



Luc Mitgen
Animateur



DGPR
Laurent Michel
Directeur général

12h30 - 13h30 Repas

* Participants sous réserve

1 Les phénomènes de métropolisation et les dynamiques économiques

Comment le fait métropolitain, reconnu comme l'échelle de référence pour l'offre territoriale, appelle-t-il de nouvelles formes de coopération ? Quels facteurs de localisation des activités économiques ? Quelles stratégies d'implantations pour les entreprises ?

2 Politiques de mobilité durable : gouvernance et outils de mise en œuvre

Comment articuler politiques d'urbanisme et de transport, tout en favorisant les modes doux ? Quels outils mobiliser pour concilier déplacements et développement ? Quels modes de gouvernance afin de coordonner les actions émanant des collectivités, des aménageurs, des entreprises ?

3 L'approche locale du changement climatique et de la prévention des risques

Quelles sont les échelles - nationales, régionales, locales - les mieux adaptées pour traiter des problèmes d'atténuation et d'adaptation ? Comment prendre en compte les spécificités territoriales et comment mobiliser les différents acteurs ?

4 La ville accessible à tous : comment les acteurs se coordonnent ?

Comment coordonner divers acteurs, agissant à des échelles territoriales différentes et sur des objets variés : rue, cadre bâti, système des transports ? Comment concilier les logiques propres aux différents métiers impliqués ? Quelle concertation avec les usagers ?

5 Maîtrise d'ouvrage immobilière et développement durable ?

Dans un contexte fortement marqué par la rénovation du patrimoine immobilier, l'enjeu d'une maîtrise d'ouvrage durable est de parvenir, par une meilleure gouvernance à des bâtiments publics intégrant les préoccupations écologiques, énergétiques, économiques et sociales.

6 L'action des villes européennes pour la ville durable

Que tirer des expériences et bonnes pratiques des villes européennes qui agissent pour promouvoir des villes durables où il fait bon vivre ? Quels enseignements méthodologiques retirer de ces expérimentations diversifiées ? Y'a-t-il de nouveaux outils à faire émerger pour l'action ?

AFMVM : Association Française des Maires de Villes Moyennes
AMF : Association des Maires de France
AMGVF : Association des Maires des Grandes Villes de France
CCAQST : Commission Consultative pour l'Amélioration de la Qualité Scientifique et Technique
CFCI : Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie
CGDD : Commissariat Général au Développement Durable
CLCV : Consommation Logement Cadre de Vie
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CODOR : Comité d'Orientation du Certu
DGALN : Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
DGEC : Direction Générale de l'Énergie et du Climat
DGITM : Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer
DGPR : Direction Générale de la Prévention des Risques
DSCR : Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières
SNAL : Syndicat National des Aménageurs-Lotisseurs

7 ► **Le renouvellement de la ville sur elle-même**

Comment assurer la reconstruction de la ville sur elle-même en répondant mieux aux attentes de ses habitants ? Des grandes métropoles aux villes moyennes, quels besoins des acteurs de terrain pour faire émerger des quartiers agréables et des logements attractifs ?

8 ► **Comprendre les mobilités urbaines pour mieux agir**

Comment partager des connaissances sur la mobilité ? Comment construire une pédagogie des mobilités durables ? De quelle vulgarisation les acteurs ont-ils besoin pour instaurer un dialogue constructif ? Comment utiliser les résultats des enquêtes sur les déplacements ?

9 ► **Ville et nature : biodiversité, paysages et eaux pluviales**

Comment aménager les espaces écologiques dans les milieux urbains et périurbains pour préserver la biodiversité et valoriser les autres services rendus par la nature et l'eau : cadre de vie, « climatisation » de la ville, réduction des pollutions, gestion des eaux pluviales ?

10 ► **Partage de l'espace public : comment requalifier la ville existante ?**

Comment équilibrer les différents modes de déplacement par l'aménagement ? Comment organiser la coexistence des usages ? Comment intégrer les différentes échelles de la ville ? Comment concilier la nécessaire approche économe avec l'exigence de qualité de l'espace urbain ?

11 ► **Les coopérations autour du bassin méditerranéen**

Comment répondre aux attentes de coopération des collectivités autour du bassin méditerranéen ? Quelles complémentarités et quels domaines d'intervention privilégier ? Pour le réseau scientifique, quels apports et quels partenariats construire avec ces collectivités ?

12 ► **Les pôles scientifiques et techniques et les attentes des utilisateurs**

Comment l'organisation en pôles scientifiques peut-elle induire des synergies entre recherche et acteurs opérationnels : collectivités, bureaux d'études, industriels ? La création de tels pôles scientifiques peut-il favoriser les partenariats avec les acteurs publics et privés ?

Retrouvez-les documents de préparation des ateliers sur le site :

www.lesentretiensducertu.fr

Mercredi 3 février 2010

12h00 - 13h00 *Repas*

13h30 - 14h30 **Points forts des débats en ateliers**

 **Jean-Marc Offner**, Président de la CCAQST

 **Francis Beaucire**, Professeur Université Paris 1

 **Eric Charmes**, membre de la CCAQST


14h30 - 16h30 **Plénière de clôture**

Utilisateurs et bénéficiaires : quels besoins vis-à-vis du Certu ?

La ville durable est un enjeu, mais véhicule aussi des contraintes pour les utilisateurs des méthodes développées au Certu : qu'en attendent les maires, la communauté des techniciens, le monde économique, les usagers de la ville ? Quelles pistes pour des outils au plus proche des réalités de terrain ? Quelle gouvernance pour le Certu ?

Table ronde*

 **Michel Destot**
Président de l'AMGVF
Député-Maire de Grenoble

 **Jacques Pélissard**
Député-Maire de Lons le Saunier
Président de l'AMF

 **Jean-Louis Bernardin**
Président de l'ACFCI

 **Bruno Bourg-Broc**
Président AFMVM
Député-Maire de Châlons-en-Champagne

 **Pascale Poirot**
Présidente du SNAL

 **François Deluga**
Député-Maire du Teich
Président du CNFPT

 **Reine-Claude Mader**
Présidente de CLCV

 **Luc Mitgen**
Animateur

 **Jean-Louis Héлары**
Directeur du Certu

16h30 - 17h30 **Conclusions**

  **André Rossinot**, Président du Codor
Benoît Apparu, Secrétaire d'État, chargé du Logement et de l'Urbanisme, auprès du ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

* Participants sous réserve

www.lesentretiensducertu.fr



Plénières
Accueil **Inscrivez-vous**
Actualités

S'abonner à la lettre d'information

Ateliers Partenaires
Espace presse
Zone de téléchargement

Zone de téléchargement réservée aux animateurs

Infos pratiques

centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques

9 rue Juliette-Récamier
69456 Lyon Cedex 06 - France

téléphone : 33 (0) 4 72 74 58 00
télécopie : 33 (0) 4 72 74 59 00

mél : lesentretiensducertu@developpement-durable.gouv.fr

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir